



## Procès-verbal de la REUNION du 09 AVRIL 2024

---

Présents : M. Dominique Despras, M. Pierre Dumontet, Mme Isabelle Durand, M. Gérard Achaintre, Mme Séverine Renaud, M. Sébastien Polloce, M. Thomas Dumontet, Mme Françoise Raynaud, M. Sébastien Laval, Mme Déprèle Christine, Mme Gaëlle Leschiera, Mme Claudine Verdolini.

Absents excusés : M. Paul Matin, Mme Nicole Saint-André.

Désignation du Secrétaire de séance : M. Thomas Dumontet.

---

Après validation par le Conseil Municipal, deux points sont rajoutés à l'ordre du jour de la présente séance :

- Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le site Natura 2000 : Gîte à chauves-souris des mines de Vallossières
- Transfert du bureau du SEHVA à la mairie de Claveisoles

### . 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024

**\*DEL. 15/2024 :**

Le Conseil Municipal, n'ayant pas d'observations à formuler, approuve le procès-verbal de la séance du 12 mars dernier.

Adopté à l'unanimité.

### . 2/ Finances

- Affectation du résultat de fonctionnement 2023

**\*DEL. 16/2024**

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement 2023 d'un montant de 193 807.19 € au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2024.

Adopté à l'unanimité.

- Vote du budget primitif 2024

**\*DEL. 17/2024**

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 448 018.00 € pour la section de fonctionnement et à 727 004 € pour la section d'investissement.

Section de Fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	181 300.00 €	Produits des services, ventes	25 600.00 €
Charges de personnel	154 500.00 €	Impôts et taxes	52 200.00 €
Atténuation de produits	1 500.00 €	Fiscalité locale	169 512.00 €
Autres charges de gestion	108 618.00 €	Dotations et participations	150 706.00 €
Charges financières	1 800.00 €	Autres produits de gestion	50 000.00 €
Dotations aux provisions	300.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>448 018.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>448 018.00 €</b>

<b>Section d'Investissement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Dotations, fonds divers	30 200.00 €		
Subventions d'investissement	42 500.00 €	Report résultat Invest.	439 185.29 €
Emprunts et dettes assimilées	23 500.00 €	Affectation résultat Fonct.	193 807.19 €
Immobilisations incorporelles	18 000.00 €	Dotations, fonds divers, ...	28 000.52 €
Immobilisations corporelles	342 299.00 €	Subventions reçues	66 011.00 €
Immobilisations en cours	270 505.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>727 004.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>727 004.00 €</b>

*Adopté à l'unanimité.*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la DRFiP a analysé la situation financière de la commune et a conclu à une bonne gestion tant en fonctionnement qu'en investissement.

### **3/ Projet de résidence intergénérationnelle**

Le permis de construire est en cours d'instruction. Suite à une demande de pièces complémentaires, Monsieur le Maire a rendez-vous vendredi matin avec l'architecte et l'instructeur du service Autorisation du Droit des Sols de la COR.

Après réflexion, la gestion de la résidence par le Foyer Les Clés du Soleil paraît difficile à mettre en œuvre car les contrats de travail sont régis par la convention collective de l'enseignement catholique et il ne sera donc pas possible que les salariés travaillent pendant les vacances scolaires.

Deux autres pistes sont à l'étude :

- Gestion par la commune qui dispose déjà d'une partie des ressources humaines ;
- Gestion en partenariat avec l'ADHA (rencontre jeudi 11/04 avec le Président et le Directeur).

Le projet a été présenté aux membres du CCAS qui sont favorables à la création d'un comité de pilotage chargé de travailler sur le projet de vie de la résidence ainsi que sur les modalités de gestion de la résidence. Le comité de pilotage se réunira tous les 1ers jeudis de chaque mois, à partir du 2 mai.

Il y a lieu aussi de travailler assez rapidement sur la communication du projet.

Enfin, Monsieur le Maire rappelle que plus le projet recevra d'aides financières, plus le reste à charge pour la commune sera diminué et moins les loyers seront élevés. Fort de ce constat, Monsieur le Maire suggère le recours au mécénat ou au financement participatif. Claudine Verdolini et Séverine Renaud vont étudier cette piste.

### **. 4/ Projet de déplacement du multi-commerce**

Le 25 mars dernier, Nathalie Cinquin et Julie Herrgott, architectes, ont présenté le dossier d'esquisse pour la création d'un espace multi-service. Le Conseil Municipal est plutôt favorable à la version ajustée du projet et demande que la partie stationnement soit revue.

### **. 5/ Annulation de la délibération n°11-2024 attribuant le logement du rez-de-chaussée du bâtiment Les Genêts**

#### **\*DEL. 18/2024 :**

Le locataire présumé s'est désisté car il a obtenu de son employeur un logement de fonction. Le Conseil Municipal décide par conséquent d'annuler la délibération n°11-2024 lui attribuant le logement et déclare que le logement est à nouveau vacant.

*Adopté à l'unanimité.*

## . 6/ Bilan d'exploitation du réseau de chaleur de la COR

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan d'exploitation du réseau de chaleur de la COR qui alimente la salle des fêtes, la salle de sport, l'agence postale et le logement du dessus, les 5 logements de la Résidence Les Boutons d'Or. L'exploitation du réseau a été confiée à Engie qui est chargé de la fourniture des granulés de bois et du gaz d'appoint, de l'entretien et de la maintenance des installations et du renouvellement des équipements. Le rendement du réseau est relativement satisfaisant. Une quinzaine de pannes est toutefois déplorée sur la saison de chauffe 2022-2023.

Si en 2023, il avait été envisagé le transfert du réseau de chaleur à la commune, le Conseil Municipal décide d'abandonner ce projet de rachat qui ne paraît pas judicieux sur un plan économique et technique.

## . 7/ Transfert du bureau administratif du Syndicat des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues (SEHVA) à la mairie de Claveisolles

### **\*DEL. 20/2024 :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le secrétariat du SEHVA a été transféré de la mairie de Grandris à celle de Claveisolles. Le Conseil Municipal décide de demander au SEHVA le versement d'une participation annuelle aux frais de fonctionnement de 300 €.

*Adopté à l'unanimité.*

## . 8/ Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)

La Loi d'accélération pour la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 demande aux communes de s'engager dans la définition de zones d'accélération « énergies renouvelables ». La commune bénéficie de l'aide de la COR dans l'élaboration de la cartographie.

Le Conseil Municipal valide les Zones EnR définies lors de la réunion du 25 mars dernier, comme suit :

Filière « Solaire Photovoltaïque »	Sur tous les secteurs bâtis de la commune : Toitures photovoltaïques sur les constructions existantes et nouvelles constructions Installations agrivoltaïques <b><u>à condition qu'elles ne nuisent pas à l'activité agricole</u></b>
Filière « Eolien »	Zone très limitée au nord-est de la commune
Filière « Géothermie »	Sur l'ensemble de la commune
Filière « Biogaz/Biométhane »	Sur l'ensemble de la commune
Filière « Bois énergie/Biomasse	Sur l'ensemble de la commune

A noter que la définition des zones ne vaut pas autorisation, c'est-à-dire que tout projet sera soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme.

## . 9/ Voirie et dessertes forestières

- Voirie** : Un devis sera demandé à l'entreprise Giraud TDT pour les travaux de fauchage 2024. Les travaux de réfection du chemin de Vergoin (Impasse des Maisons Roses) ont commencé. La commission Voirie de la COR doit se réunir lundi 15 avril prochain. Pour la programmation des travaux, la priorité sera donnée au chemin allant du collège à La Corcelle car de nombreux trous se sont formés.
- Réfection des dessertes forestières** : Ce dossier avance lentement et nécessite de recueillir l'accord de tous les propriétaires riverains. La demande de subvention pour la desserte de Marcellin est complète ; celle de La Grandouze est sur le point d'être finalisée. La commission régionale chargée de l'attribution des subventions est reportée en juillet ; ce qui décale aussi la réalisation des travaux.

## . 10/ Réalisation du pumtrack

Bien que le gros des travaux soit réalisé, le chantier n'est pas encore réceptionné car il reste quelques finitions à terminer (trous dans la pelouse notamment).  
Il sera procédé dès que possible à l'affichage du règlement de ce nouvel équipement.

## . 11/ Bulletin communal

Le Conseil Municipal va confier la réalisation du bulletin à un nouveau prestataire. L'objectif est une distribution courant juillet. Peu d'associations ont à ce jour transmis leur article.

## . 11/ Questions diverses

- Réunion de la commission Déchets à la COR :  
Pierre Dumontet fait un bref compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée hier :
  - A partir du mois de septembre, pose de barrière dans les déchèteries avec lecture de la plaque d'immatriculation des véhicules,
  - Collecte des pneus
  - Containers jaune : emballages à déposer en vrac et non en sac, ne pas mettre les cartons bruns
- Antenne pour la téléphonie mobile aux Igauts : Les travaux de terrassement doivent débuter la semaine prochaine pour l'aménagement du chemin d'accès. Le levage de l'antenne est prévu autour du 20 mai prochain.
- Table d'orientation : L'illustratrice a commencé à dessiner la table à partir de plusieurs photos dont certaines devront être refaites car elles ne permettent pas un travail qualitatif. Une fois ce travail d'assemblage réalisé, il faudra compter 8 semaines pour la fabrication. Sébastien Laval s'est chargé de réaliser le support de fixation à l'aide d'une cuve.
- Urbanisme :

### PC et DP accordés depuis la dernière séance

DP 069 060 24 00004	M. DUMONTET Pierre Route des Chazelles	Pose de 15 panneaux photovoltaïques en surimposition d'une surface de 30 m <sup>2</sup>
DP 069 060 24 00005	M. MARCAGGI Lilian Route de Claveisolles	Ravalement de façade et isolation face Nord

### PC et DP en cours d'instruction

PC 069 060 24 00001	COMMUNE DE CLAVEISOLLES	Construction d'une résidence intergénérationnelle
---------------------	-------------------------	---

- Secrétaire mutualisée : Elle interviendra à partir du 1<sup>er</sup> juin en prestations de service sur les 5 communes intégrant le dispositif (Chenelette, Chambost-Allières, St-Just-d'Avray, Lamure-sur-Azergues et Claveisolles). Elle sera normalement présente sur notre commune 3h00 les jeudis après-midi.

- ☑ Parcours Gnolus : Le travail de préparation du parcours a été fait avec l'aide de plusieurs bénévoles (réalisation et pose des abeilles et de la ruche). Ce projet est porté par le Département qui va en assurer la communication. L'application sera opérationnelle à partir du 13 avril prochain.
- ☑ Bois du Couvent : Comme prévu, l'action « Un Jeune, Un Arbre » a été menée fin mars et a permis la plantation de chênes rouges. Afin de terminer l'aménagement de ce site, le Conseil Municipal valide la proposition de planter des arbres fruitiers (noyers, châtaigniers, cognassiers, mirabelliers, pruniers quetsche, ...). Cette plantation pourrait servir de support pour des activités fédératrices, pourquoi pas avec la MAS, le collège et l'Internat. Les plants vont être commandés rapidement pour être livrés à l'automne. Dans l'attente, de l'herbe sera semée pour entretenir le terrain.
- ☑ Frelons asiatiques : Une convention a été signée entre la COR et le GDS du Rhône pour éradiquer cet insecte. La commune pourrait être amenée à apporter une contribution financière compte tenu de la forte prolifération et de l'ampleur des dégâts occasionnés.
- ☑ Rue du Lavoir » : Le Conseil Municipal décide à titre expérimental d'instaurer un sens unique de circulation (avec interdiction de descendre la rue).

La réunion se termine par la remise d'une écharpe aux 3 adjoints.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance,  
*Thomas Dumontet*

Le Maire,  
*Dominique DESPRAS*